

Règlement intérieur de la cantine.

Ce qui est autorisé :



- J'aide les plus petits, dans la mesure du possible.
- J'aide à desservir : je rassemble les assiettes au centre de la table avec les déchets dans la 1^{ère} assiette, je dépose les couverts à côté, je garde mon verre jusqu'à la fin du repas.

Ce qui est obligatoire :

- Je dois me mettre en rang calmement sans bousculade pour le trajet entre les écoles et le réfectoire.
- Je dois passer aux toilettes avant le repas.
- Je dois me laver les mains avant le repas.
- Je dois rester assis durant tout le repas.
- Je dois manger dans le calme pour ne pas déranger les autres
- Je dois parler calmement et ne pas crier dans la cantine
- Je dois être poli et respecter le personnel de la cantine et mes camarades.

Ce qui est interdit :



- Je ne dois pas insulter le personnel de cantine et mes camarades.
- Je ne dois pas me battre.
- Je ne dois pas gaspiller ou jouer avec la nourriture et l'eau.
- Je ne dois pas me lever de table sans autorisation
- Je ne dois pas jouer dans les toilettes.

Tout élève qui ne respectera pas les règles élémentaires de vie commune indispensables pour le bien de tous « bonne tenue, langage correct et obéissance aux animatrices et au personnel de service » sera sanctionné.